

CNIM : enfin des offres solides ?

Après plusieurs mois d'attente, le syndicat FO des Constructions Navales et Industrielles de Méditerranée (CNIM) a enfin rencontré, le 7 mars, deux des potentiels repreneurs venus présenter leurs offres dans le cadre de la procédure de sauvegarde judiciaire : le groupe Paprec et Cockerill via CMI France. Bien que différents, ces projets sont viables et reconnaissent le caractère stratégique de l'entreprise, à la grande satisfaction de notre organisation, qui s'appuiera donc sur le volet social pour se prononcer.

Paprec souhaite intégrer CNIM EPC afin de se positionner face à Véolia et Suez comme le nouveau géant de la valorisation des déchets. CMI France, quant à lui, veut se placer sur le cœur de métier historique de l'entreprise pour lui redonner sa place de leader européen et poursuivre sa collaboration avec ses clients et partenaires.

La crise énergétique qui vient faire écho aux aspects sensibles et stratégiques des activités de CMIM EPC ainsi que de CNIM CSI ne fait que renforcer l'intérêt de ces offres.

Alors que l'audience aura lieu le 21 mars au tribunal de Commerce de Paris, la Fédération FO de la métallurgie rappelle que l'écart en termes de reprise de personnel reste important et que les repreneurs doivent améliorer leurs offres sur ce plan avant le 16 mars. Il convient également que l'Etat soit moteur dans ce dossier, notamment au vu des sommes considérables engagées ces dernières années par la puissance publique. Il doit aller au bout de ses engagements financiers en faveur d'un plan de reprise qui sauvegardera le périmètre social le plus large possible.

La Fédération FO de la métallurgie continue de soutenir tous les salariés de la CNIM ainsi que ses équipes FO sur le terrain.

Paris, le 15 mars 2022

Contact :

Caroline Castets Déléguée Syndicale FO CNIM 06.77.46.15.23.

Géraldine Nivon Secrétaire fédérale en charge des secteurs mécanique, construction métallique optique et secteurs associés 06.67.12.73.28.